

BON DE COMMANDE BON CADEAU REPAS DANSANT

CONDITIONS D'UTILISATION :

Uniquement au Dîner ou Déjeuner dansant avec orchestre CHEZ GEGENE les samedis soirs ou dimanches midi
Le bon cadeau repas dansant est valable entre avril et mi-décembre pour l'année en cours et non remboursable.
Nous ne rendons pas la monnaie sur les bon repas dansant .
Règlement en chèques bancaires sur la France par courrier ou espèces sur place.

Je souhaite que vous m'adressiez bon(s) repas dansant cadeau d'une valeur de 45,00 € ttc l'unité à l'adresse suivante :

M., Mme, Mlle	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>
	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>
Telephone	<input type="text"/>



Je vous prie de trouver un chèque
de :

45,00 € x + (frais d'envoi : 3€ ttc) , soit : ,00 €